

Les expressions métadiscursives dans les contes acadiens de tradition orale

Metadiscursive expressions in Acadian folktales

Cristina Petraș¹

Abstract: Our paper deals with the metadiscursive expressions based on the French verb *dire*, such as *je vas dire*, *on va dire* [subject (+ semi-auxiliary) + *dire*], in a corpus of Acadian folktales. In a corpus-driven approach, the syntactic configurations that underlie pragmaticalization and the emergence of discourse markers are studied. The examination of their pragmatic values leads to the conclusion that specific enunciative mechanisms can be identified in the art of storytelling: the markers based on *dire* possess linguistic features that allow the storyteller to perform, to represent his/her enunciation. The configuration of *on va dire* makes it a particularly suitable marker for the story specific enunciation. If this marker indicates a non-commitment from the enunciator, it is for a consensual purpose. This is a particular enunciation, in which the enunciator, in search of connivance, tries to make the co-enunciator share the commitment.

Key words: metadiscourse marker, *dire*, Acadian folktale, pragmaticalization, non-commitment, *on va dire*.

1. Introduction²

Les extraits ci-dessous proviennent de la transcription du conte *Simon le fort*, recueilli en 1979 à St-Jean-Baptiste (Restigouche), au Nouveau-Brunswick³ :

(1) *On va dire que dans l'histoire ça va vite*

¹ Université Alexandru Ioan Cuza Iași ; cristina.petras@uaic.ro.

² Les recherches ayant conduit à la rédaction de cet article ont été financées par le Ministère de la Recherche et de l'Innovation dans le cadre du Programme 1 – Développement du système national de recherche-développement, Sous-programme 1.2 (Réussite institutionnelle), Projets de financement de l'excellence dans la RDI, Contrat no. 34PFE/19.10.2018.

³ Coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b enreg. 58, Archives d'ethnologie et de folklore, Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton.

- (2) I est rendu dans forêt, i avait, *j'vas dire* semé, fait des récoltes, *on va dire que* son affaire allait bien
- (3) I installe Simon comme i faut pis Simon i avait jamais sorti d'sus l'habitant pis le voisin où i allait voir sa femme, sa fille *on va dire*, avant qu'i soit marié [...]
- (4) Ça fait que, c'est pour ça qu'[']i osait moins sortir, pouvait *j'vas dire*, parce que i en a beaucoup qui s'plaignaient. I avait entendu parler de ça. *On va dire que* à force que le monde du village le rencontrait pis comme ça, faisait mal à l'un faisait mal à l'autre
- (5) Arrive chez eux, toujours, pis i dit. Rentre chez eux *j'veux dire*. [...] Pis i avait une hache qui pesait à peu près 20 livres, sa femme avait une p'tite hache ordinaire, *on va dire*

Ce qui, au premier abord, peut paraître surprenant dans les extraits ci-dessus, c'est la présence significative d'expressions permettant à l'énonciateur de retourner sur son dire pour le corriger, le reprendre, le préciser, du type *on va dire (que)*, *j'vas dire*, *je veux dire*. Ce fait ne saurait surprendre finalement, car l'énonciation déployée dans le conte de tradition orale en est une particulière. Il faut d'emblée identifier deux situations distinctes : celle du conteur qui livre une histoire devant un public, tout en essayant de l'inscrire dans la situation de communication, ce qui, selon Butler (1992 : 35), fait de la narration elle-même un discours dont l'interprétation doit nécessairement prendre en compte les éléments indexicaux ; celle du conteur en situation d'enquête (comme dans les contes sur lesquels nous nous appuyons dans cet article), dont le statut est légèrement différent : la place de l'auditeur proprement dit est occupée par l'enquêteur. Dans les deux cas le conteur n'est pas un « récitant », mais un « “metteur en mots” d'une aventure mémorisée » (Labrie 1982 : 24). Selon la même auteure, il s'agit, pour le conteur, de « représenter » un contenu, en le rendant chaque fois différemment, du fait d'une recomposition du texte toujours reprise, pour répondre aux changements de contexte, de public.

Le caractère de mise en scène, de représentation, se manifeste aussi par le fait de marquer la présence constante du narrateur dans son discours, ce dont rend compte, parmi d'autres, l'utilisation d'expressions métadiscursives. Les expressions formées sur *dire* en représentent une catégorie dont l'analyse dans le contexte du conte de tradition orale peut intéresser à plusieurs égards. En premier lieu, elle permet de caractériser le type particulier d'énonciation qu'est le récit dans ce type de conte, autrement dit le rapport entre oral et écrit dans ce genre textuel. Comme l'indique Steuckardt (2005 : 1), « [s]ans doute les lexies formées sur *dire* impliquent-elles toujours un retour sur le dire » ou un « déficit de prise en charge », selon Steuckardt

(2014, 2016), qu'il s'agisse de marqueurs de glose ou autres. La même auteure (Steuckardt 2005 : 6) rapporte clairement ces expressions à la modalisation autonymique. Ce concept, à côté de la *représentation du discours autre* et de l'*hétérogénéité énonciative (montrée vs constitutive)* ont été proposés par Authier-Revuz (voir, par exemple, Authier-Revuz 1984, 2002, 2004) pour rendre compte de la « métadiscursivité », cette propriété du discours de porter sur le discours.

Le fonctionnement des expressions soumises à l'examen est lié à la caractéristique principale du verbe *dire* en tant que verbe renvoyant à une « activité de parole » : son utilisation implique un « dire autrement », l'expression d'une « double altérité fondamentale, entre le dire et le monde, et entre le dit et le dicible » (Saunier 2012 : 29). Dans le même sens, mais inscrivant sa démarche dans un cadre théorique différent, Franckel souligne le rôle de charnière du verbe *dire*, en tant que verbe de parole, entre les plans de la langue, du monde, du locuteur. Pour en rendre compte, l'auteur cité mobilise les notions de mise en scène, de forme verbale et l'opposition visible/invisible : « *Dire* met en scène la production d'une forme verbale qui rend visible pour un sujet S une représentation non visible en elle-même » (Franckel 2015 : 87). Cette explicitation de l'activité de parole par l'utilisation du verbe *dire* pourra prendre, selon le même auteur, des formes différentes (ce qu'indique la polysémie du verbe *dire*), correspondant à autant de rapports entre le visible et le non visible, combinés avec des types différents de pondération (« pondération sur la représentation », « pondération sur le fait même de rendre visible », « double pondération »).

Deuxièmement, la prise en compte du genre de corpus qu'est le nôtre peut contribuer plus largement à l'analyse de l'émergence des marqueurs en *dire*. Il faut noter que Steuckardt (2014) caractérise *on va dire* comme un marqueur d'apparition récente, signalant son utilisation à partir du XX^e siècle, et même avant dans des corpus de contes oraux québécois, alors qu'à l'écrit il serait vraiment récent.

Notre travail s'appuie sur un corpus constitué de l'ensemble des transcriptions des contes de tradition orale acadiens réunies au Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton. Différents contes-types y sont représentés, dans plusieurs variantes ; voir, par exemple, le conte-type 300⁴ sous des variantes comme « La bête à sept têtes »⁵, « Simon le fort »⁶, « Le garçon qui se fait manger par la bête à sept têtes », « Richard sans peur ou la bête à sept têtes », « Ti-Jean et les trois chiens », ou le conte-type 123 qui

⁴ Nous reprenons ici l'identification du conte-type proposé par les collecteurs, telle qu'elle est précisée dans la transcription.

⁵ Le conte peut être aussi rattaché au conte-type 314.

⁶ Conte rattaché aussi aux contes-types 301 I, 314 A, 650 A.

connaît les variantes « Le conte de la fille qui tue l'ourse », « La patte d'ours », « La moutonne et le loup ». Il s'agit d'enregistrements d'une durée d'environ 81 heures. Nous avons exploité la version numérisée interrogeable des transcriptions⁷, qui nous a permis de faire des recherches dans le texte⁸. Toutes les occurrences des expressions en *dire* qui nous intéressent ont été relevées et classées.

Notre approche peut être qualifiée d'essentiellement empirico-inductive, selon Blanchet (2012) ou Willems (1998), et de « corpus driven » (*vs* « corpus based ») en suivant Tognini-Bonelli (2001), qui travaille notamment à partir des travaux de J. Sinclair. Pourtant nous pratiquons aussi le nécessaire « va-et-vient inductif/déductif » que préconise Blanchet (2012). Ainsi, nous avons procédé à l'identification, dans notre corpus, des marqueurs en *dire* provenant de structures phrastiques [pronom sujet (+semi-auxiliaire) +*dire*].

Dans un premier temps (§ 2), nous proposerons un retour sur la manière dont les linguistes ont décrit les expressions métadiscursives en *dire*, ce qui nous permettra d'identifier les axes autour desquels s'organise notre réflexion (il s'agit, par exemple, de se rapporter à la catégorie des recteurs faibles/verbes parenthétiques) et d'inscrire la discussion sur ce genre de marqueurs dans le débat plus large de l'émergence des marqueurs discursifs par les mécanismes de grammaticalisation/pragmaticalisation.

Dans la section 3, l'analyse du fonctionnement syntaxique des expressions en *dire* (dont l'inventaire offre une image du type de marqueurs privilégiés dans le type de corpus qu'est le nôtre) permet d'étayer la réflexion sur la pragmaticalisation et l'émergence des marqueurs discursifs. Les valeurs pragmatiques des expressions en *dire* soumises à l'examen font l'objet de la section 4.

Finalement, on pourra rapporter le fonctionnement de ces expressions aux mécanismes propres à l'énonciation à l'œuvre dans le conte de tradition orale. On pourra répondre aussi à la question de savoir s'il existe une corrélation entre l'emploi prépondérant/l'absence d'un marqueur et le type de textes qui constituent notre corpus.

⁷ Les exemples du corpus insérés dans notre article gardent l'orthographe proposée par le transcripateur. Les transcriptions particulières correspondent, d'une part, à des particularités de prononciation, d'autre part, aux lexicalisations de certaines prononciations régionales et/ou populaires. Le corpus comporte aussi des formes grammaticales et lexicales régionales. Nous ne sommes intervenue que rarement dans la transcription, et ceci, pour clarifier une orthographe qui nous intéressait dans notre analyse (ces interventions sont marquées par []).

⁸ Nous remercions vivement Robert Richard, archiviste en ethnologie acadienne au Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton, pour nous avoir donné accès à cette version numérisée du corpus et nous avoir fourni tout l'appui technique nécessaire.

2. Recteurs faibles, verbes parenthétiques, marqueurs discursifs

Parmi les expressions métadiscursives⁹, celles qui sont formées sur *dire* constituent une classe bien documentée (voir Rouanne et Anscombe (éds) 2016, Gómez-Jordana Ferary et Anscombe 2015), intéressante de plusieurs points de vue (modalité, médiativité, polyphonie). Leur fonctionnement métadiscursif est lié aux caractéristiques du verbe *dire* en tant que verbe de parole (voir § 1).

Plusieurs catégorisations en ont été proposées. Ainsi, Lansari (2010a), Steuckardt (2016), Delahaie (2015) et Saunier (2012) rattachent les expressions qui nous intéressent dans ce travail (dont la structure est [pronom sujet (+semi-auxiliaire) +*dire*]) aux « verbes parenthétiques » (expression d'Urmson 1952), connus aussi sous la dénomination de « recteurs faibles » ou « verbes faibles » dans les travaux de Claire Blanche-Benveniste (voir Blanche-Benveniste 1989¹⁰, Blanche-Benveniste et Willems 2016). On reconnaît, depuis Urmson (1952) ou Benveniste (1966), pour ne citer que ces deux auteurs, la nature particulière d'une série de verbes (comme *croire*), qui, bien que régissant syntaxiquement une phrase en *que*, sont loin de présenter un sens assertif. Tout au contraire, ils sont à verser dans la catégorie des expressions qui expriment une attitude propositionnelle ; la proposition régie se trouve ainsi modalisée, *je crois (que le temps va changer)* correspondant, selon Benveniste (1966 : 264) à une « affirmation mitigée ». Dans la perspective plus large sur la « subjectivité dans le langage » du même auteur, *je crois (que le temps va changer)* permet de tirer une « énonciation subjective » d'une proposition « asserté[e] impersonnellement » : *le temps va changer*. Les verbes d'opération comprennent, à côté du verbe *croire* déjà cité, *supposer, présumer, conclure*.

Comme l'ont fait remarquer différents auteurs (Gachet 2009, Blanche-Benveniste et Willems 2016), ce type de verbes constitue, à côté des verbes de *dire*, une sous-catégorie des verbes qui connaissent la double construction – celle où ils régissent une *que-phrase* (« *je crois qu'elle y est toujours cette école* »¹¹) ou la construction en incise (« *elle y est toujours je crois cette école* »). La désignation « verbes

⁹ Dans un travail sur le changement linguistique dans le cas des marques métadiscursives, Vincent et Martel (2001 : 142) notent que « [l]es expressions métadiscursives rendent explicite l'état de conscience et de réflexion des locuteurs à l'égard de leur production langagière ».

¹⁰ Blanche-Benveniste, C. (1989), « Constructions verbales “en incise” et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, p. 53-73, *apud* Blanche-Benveniste et Willems (2016).

¹¹ Nous reprenons cet exemple, ainsi que le suivant, à Blanche-Benveniste et Willems (2016: 1).

parenthétiques » rend compte de la construction en incise, alors que la désignation « recteurs faibles » est liée à la propriété de ces verbes de régir syntaxiquement une phrase sans porter l'information principale.

Le fonctionnement en incise des verbes mentionnés a petit à petit fait se déplacer l'intérêt des linguistes vers leur fonctionnement comme de véritables marqueurs discursifs. Andersen (2007) les considère comme des « marqueurs discursifs propositionnels », alors que le rapprochement qu'il établit entre le fonctionnement de ces verbes et celui des adverbiaux comme *certainement que*, *sûrement que*, *bien sûr que*, *évidemment que*, *heureusement que*, etc. conduit Apothéloz (2003 : 249) à proposer l'expression « adverboïde modal ». Le verbe recteur a une valeur modale par rapport à la complétive qui comprend l'apport informationnel.

C'est la grammaticalisation qui est invoquée comme mécanisme conduisant à l'émergence des marqueurs discursifs (Andersen 2007, Apothéloz 2003). Il s'agit de la grammaticalisation telle qu'envisagée par Traugott (2004), qui conduit des emplois référentiels à des significations discursives/textuelles. Ce changement ne suppose pas forcément une érosion sémantique/une perte du sens lexical, mais bien le maintien d'une partie de ce sens lexical (Andersen 2007) ou le codage d'autres valeurs (Apothéloz 2003). L'émergence des marqueurs discursifs a été aussi traitée en termes de pragmaticalisation par Dostie (2004). Plus particulièrement, lorsque les marqueurs discursifs résultent de verbes, la même auteure parle de pragmaticalisation verbale.

Le parcours de grammaticalisation peut être envisagé de différentes manières. Andersen (2007) voit un changement dans le passage de la construction *I think*, par exemple, de son fonctionnement comme proposition principale à celui de construction parenthétique. Apothéloz (2003) vient affiner le traitement du processus de grammaticalisation dans le cas de verbes comme *croire*, *penser*, *trouver*. Il se sert de la notion de diagrammaticité pour rendre compte des déplacements du rapport entre forme et sens dans les différents emplois de ces verbes. Ainsi, la valeur de modalité associée avec la première personne du singulier résulte d'une réinterprétation du sens lexical du verbe, car du point de vue pragmatique, dans *je crois que le temps va changer* (par rapport à *il croit que le temps va changer*), *je crois* ne saurait fonctionner que comme modalisateur épistémique : un traitement de *je crois* selon le sens lexical plein du verbe *croire* serait impossible du fait de la redondance avec la valeur assertive forte de l'énonciation *le temps va changer*. Au plan formel, le statut de recteur faible s'accompagne, par rapport au verbe fort, d'une « érosion morpho-phonologique de *que* », donc d'une « évolution morpho-phonologique ». A part la « valeur de modalité incidente », le même auteur identifie la valeur d'atténuation des verbes recteurs

faibles dans certains contextes (surtout dans le cas d'une requête). On pourra considérer que dans ces contextes on a affaire à un « marqueur socio-interactionnel d'atténuation » (Apothéloz 2003 : 256).

Le même Apothéloz (*ibid.* : 258-259) introduit la notion de « différentiel de grammaticité ». Par rapport à la grammaticalisation, qui implique un processus diachronique, celui-ci rend compte de la variation des emplois d'une même expression dont l'un peut être plus grammatical que l'autre, sans forcément impliquer la diachronie. On pourra ainsi affirmer que les différents emplois identifiés « manifestent un différentiel de grammaticité, plutôt qu'un fait de grammaticalisation ».

L'analyse proposée en 3 et 4 montrera bien que les expressions en *dire* présentent des fonctionnements qui justifient leur rattachement aux verbes parenthétiques et partant aux marqueurs discursifs.

3. Les expressions en *dire* dans notre corpus : vers les marqueurs discursifs

Des fonctionnements différents, plus ou moins grammaticalisés, des expressions en *dire* pourront être identifiés dans notre corpus. L'analyse des configurations syntaxiques, doublée de l'approche sémantique, dans 3.2, 3.3, 3.4, permet d'envisager ces fonctionnements comme autant d'éléments sur une échelle de grammaticalisation ou en rapport avec un « différentiel de grammaticité », dans les termes d'Apothéloz (2003). On identifiera ainsi les phénomènes suivants, qui caractérisent la grammaticalisation et l'émergence des marqueurs discursifs : la décatégorisation (dont rendent compte l'élargissement de la portée syntaxique, la coalescence, l'autonomie syntaxique), la paradigmatization (l'émergence d'une classe plus large d'éléments présentant le même type de changement), le glissement sémantique à partir du verbe plein vers des emplois plus abstraits, premièrement comme recteur faible et de là vers l'emploi parenthétique comme marqueur discursif (voir Lansari 2010a, ainsi qu'Abouda et Skrovec 2016, pour des analyses détaillées de ces processus dans le cas de *on va dire*).

3.1. Inventaire

Nous avons relevé les expressions en *dire* suivantes (qui présentent la configuration [pronom sujet (+semi-auxiliaire) +*dire*], les structures en *comme y* comprises) : *je dirais* (*j'dirais*), *je vas dire* (*j'vas dire*)/*je vais dire*, *je pourrais dire*, *je veux dire* (*j'veux dire*), *je peux dire*, *on va dire*, *on peut dire*, *on pourrait dire*, *on dirait*, *comme on va dire*, *comme on dirait*, *comme on pourrait dire*, *qu'on va dire*, *qu'on dirait*, *qu'on pourrait dire*, *comme qu'on dirait*. La forme provenant de

l'impératif *disons* a aussi été retenue. Sont absentes dans le corpus les expressions *j'allais dire, si on peut dire, si je puis dire, si j'ose dire, à ce qu'on dit, cela va sans dire, dirons-nous, dirions-nous, comme qui dirait*. La série des expressions en *on* apparaît comme plus complexe, du fait de l'émergence des marqueurs en *comme* (impossibles avec *je*) et de la présence des formes en *que, qu'on va dire, qu'on dirait, qu'on pourrait dire* (qui se rapprochent des incisives populaires en *que*). Par ailleurs, l'expression *vouloir dire* ne donne lieu à des formes figées et grammaticalisées qu'avec *je*.

La comparaison des nombres d'occurrences des marqueurs relevés dans notre corpus fournit des éléments qui pourraient contribuer à la caractérisation du type de discours en fonction des types de marqueurs utilisés :

a) l'expression *on va dire* est de loin la plus fréquente (225 occurrences), par conséquent les types de support en sont les plus diversifiés ; sont aussi représentées par un nombre important d'occurrences les expressions *j'vas dire (je vas dire) / je vais dire* (35 occurrences) et *on dirait* (34 occurrences) ;

b) *je dirais* est plutôt peu représenté, sur les 11 occurrences 7 étant enregistrées chez un même locuteur, dans des interactions portant sur l'art de conter (coll. Jean Beaulieu, inf. Albert St-Amand). La variante transcrite *j'dirais* connaît 4 occurrences, à rajouter aux 11 de *je dirais* ;

c) parmi les formes rares, nous laissons de côté *je peux dire* (2 occurrences), qui ne connaît pas de figement (le verbe *pouvoir* y fonctionne avec le sens de « être capable de faire quelque chose »), du moins tel qu'il ressort des quelques exemples enregistrés dans notre corpus. En comparant *je peux dire* avec *je pourrais dire*, à partir des quelques occurrences enregistrées, on remarquera que c'est l'expression avec le verbe *pouvoir* au conditionnel qui connaîtra des emplois comme marqueur discursif. Par contre, *on peut dire*, de faible fréquence dans notre corpus, y présente une valeur qui pourrait être associée à celle des recteurs faibles ;

d) les expressions en *aller+dire* sont plus nombreuses que celles qui présentent la structure *pouvoir+dire*, et ce, quel que soit le sujet, *je* ou *on* ;

e) pour ce qui est de la concurrence entre formes en *je* et formes en *on*, ce sont les secondes qui l'emportent sur les premières : 225 occurrences de *on va dire* contre 35 de *j'vas dire (je vas dire), je vais dire* ; 34 occurrences de *on dirait* contre 15 de *je dirais*.

3.2. Dire verbe plein

Certaines des structures citées connaissent des emplois où le verbe *dire* fonctionne comme un verbe plein, pouvant être paraphrasé

par « faire connaître par la parole, énoncer, exprimer, raconter » (*TLFi*), comme dans les exemples ci-dessous :

- (6) *Je vas dire* une chose, j'vas faire un marché avec toi (coll. Huguette Bourgoïn, bob. 4a-4b, enreg. 58, p. 11, 1979)
- (7) l'dit : moé, *j'dirais* b'en mon nom i'dit, vous allez rire de moé (coll. Carmen LeBreton, bob. 2, face A, no. 11, p. 3, 1971)
- (8) Pis i dit, *j'vas dire* la raison, la raison est que qu'à toutes les quatre ans, ça, ces géants-là, ça revient de toutes sortes de manières (coll. Huguette Bourgoïn, bob. 4a-4b, enreg. 58, p. 19, 1979)
- (9) Repose toi, *je vas dire* quoi-ce qu'on va faire (coll. Linda Savoie, bob. 1, no. 1, p. 2, 1987)

Il en est de même des exemples suivants, où le verbe *dire* régit des *que-phrases* :

- (10) ... Pis, elle dit, moi *je vas dire* que tu es le seul qui restera vivant... (coll. Rina Volpé, enreg. 3, 1a, p. 3)
- (11) Ils ont enlevé cette boîte-là, puis ils l'ont amenée à la maison. Puis ils rouvront cette boîte-là. Deux bébés! Ils étiont pas morts. "Ah, il a dit, pour l'amour du bon Dieu, il a dit, à cette heure, il a dit, dis pas, il a dit, à personne qu'on a trouvé ces deux enfants-là. *On va dire* que c'est toi qu'a eu ces deux enfants-là. Ça nous fait quatre enfants" (coll. Robert Richard, bob. 37b, no. 647, p. 2, 1992)

Avec *j'veux dire* dans l'exemple (12) ci-dessous, la valeur de reformulation est présente dans la construction phrastique (la thématization – *moi* – indique un usage autonome de chacun des éléments de la construction) :

- (12) Ca fait que quand que le vieux roi, le vieux roi, moi *j'veux dire* cti-là qui était roi d'avance, y bâtissait sa maison, y s'avait fait une maçoûne [...] (coll. Georges Arsenault, enreg. 933, p. 1, 1975)

3.3. Recteurs faibles

Régissant une *que-phrase*, *on va dire*, *on dirait*, *je vas dire*, *je dirais*, *disons*, *on peut dire*, *je veux dire* peuvent fonctionner comme des recteurs faibles. Les exemples (13), (14) et (15) sont tirés d'échanges entre enquêteur et témoin (conteur) portant sur l'art de conter :

- (13) J. B. – Vers quel âge vous avez appris à conter ?
L. R. – Bien là *je vas dire* que je n'avais appris juste un peu à l'âge de 12 ans... (coll. Jean Beaulieu, bob. 35, no. 565, p. 2, 1979)

- (14) J. B. – Avez-vous remarqué si il avait des avantages ou des désavantages d’être un bon conteur ?
 L. R. – Bien les avantages qu’il a comme je comprends (...) c’est quand un homme qui est ben a meilleure avantage que d’autre, il est plus demandé. Moi *je vas dire* que il va avoir d’autres conteux de contes puis je vas être demandé plus que bien d’autres, parce que j’ai plus d’accent pour conter ça (coll. Jean Beaulieu, bob. 36, no. 635, p. 8, 1979)
- (15) Les conteux de contes, *je dirais* que ça pouvait avoir 10% de la population qui pouvait apprendre un conte pour en conter (coll. Jean Beaulieu, bob. 31, no. 378, 1978)

Le verbe apparemment principal ne fournit pas l’apport informationnel principal et de ce fait sa suppression n’entraîne pas un changement important du point de vue de l’information transmise. D’autres caractéristiques des recteurs faibles identifiées par Apothéloz (2003) et reprises par Steuckardt (2016) pour l’expression *on va dire* peuvent être invoquées différemment pour l’ensemble des expressions que nous avons relevées. Ainsi, l’impossibilité d’opérer la pronominalisation ou l’extraction de la complétive, témoignant du caractère faible du lien entre recteur et complétive, caractérise nos expressions. Par contre, les critères de la négation et de l’interrogation mobilisés par Apothéloz (2003) pour rendre compte du caractère de recteur faible de verbes comme *penser, croire, trouver* (la négation et l’interrogation ne touchent pas le verbe recteur mais bien la complétive), connaîtront une autre interprétation pour les expressions en *dire*. C’est ce qui ressort aussi de l’approche proposée par Steuckardt (2016) de l’expression *on va dire*. Dans la transformation négative « je ne vas pas dire que je n’avais appris juste un peu à l’âge de 12 ans » (13), la négation ne touche pas la complétive, mais porte bien sur le verbe principal¹², ce qui caractériserait un recteur fort. Il ne s’agit pas pour autant d’un sens négatif, mais d’une focalisation sur l’activité même de parole, *je vas dire* fonctionnant comme un recteur faible. C’est pourquoi, selon Steuckardt (*ibid.*), la suppression de la forme négative ne conduira pas à un sens différent de la complétive, qui porte en fait l’information principale. La même interprétation vaut pour le critère de l’interrogation.

On pourra affirmer que l’expression *je vas dire* dans (13) marque un temps d’arrêt avant l’introduction de la réponse à la question de l’interlocuteur. D’ailleurs, le marqueur *bien là* vient lui aussi préparer l’introduction de la réponse.

Le fonctionnement de *dire* comme recteur faible se manifeste aussi dans (16) et (17) ci-dessous par ce qui pourrait être considéré

¹² N’ dans *je n’avais appris* ne correspond pas à la négation *ne*, mais bien au pronom *en* (trait spécifique au français acadien).

comme une reconsidération du dire, motivée diversement : par la verbalisation d'une justification de l'utilisation du mot *lunch* dans (16) (on en avait parlé avant) et de ce qui constitue une explication de l'assertion antérieure dans (17) pour la première occurrence de *je vas dire* ; par l'introduction de la phrase attributive (identification de l'objet comme *mouton*), après avoir déjà désigné l'objet par la même expression (« j'avais un mouton ») dans (17).

- (16) – C'est bon, bon. On va toute... quoi que tu veux. Bien vous gréez comme un lunch. *On va dire* que vous voulez avoir un lunch alentour de minuit là pas de lait, pas de thé, pas aucune confiture, pas aucun liquide, pas de soupe qui puisse renverser (coll. Jean Beaulieu, bob. 49, no. 870, p. 6, 1982)
- (17) ... On a de l'or en masse, là, *je vas dire* que j'ai trouvé un cheval dans l'étable, que c'était... j'ai trouvé, j'avais un mouton pis *je vas dire* que c'était un mouton qui... c'était pas un mouton... un our' ! Un our' pis qui faisait... qui remportait des moutons dans une nuit (coll. Catherine Jolicoeur, bob. 26, enreg. 1961, p. 1, 1973)

On retrouvera l'emploi de recteur faible de l'expression *on va dire* dans l'exemple (2) cité dans l'introduction ou dans la phrase-commentaire « on va dire que dans l'histoire ça va vite », dans (1), qui caractérise plus largement le discours du conteur, au moment où celui-ci doit rendre compte d'une rupture temporelle.

3.4. Marqueurs discursifs

Le fonctionnement des expressions en *dire* comme marqueurs discursifs constitue l'aboutissement du phénomène de grammaticalisation/pragmaticalisation (Abouda et Skrovec 2016). Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les divers emplois des expressions en *dire* qui nous intéressent rendent compte d'un « différentiel de grammaticité », dans les termes d'Apothéloz (2003). En fait, l'emploi grammaticalisé est déjà entamé dès le stade de recteur faible.

La possibilité même d'utilisation de ces expressions sans *que* à côté de ce qui, du point de vue formel, aurait constitué une subordonnée (ou « érosion morpho-phonologique », selon Apothéloz 2003 : 244) est un argument en faveur de l'idée que le verbe en question est véritablement un recteur faible, alors que le sens assertif est porté par la séquence provenant de la subordonnée formelle. En fait, la différenciation que nous faisons entre le fonctionnement de *dire* comme recteur faible et le fonctionnement comme marqueur discursif ayant pour portée une phrase est plutôt liée à l'élément formel (présence/absence de *que*). L'absence de *que* peut être associée avec l'emploi en incise des recteurs faibles. D'ailleurs, Steuckardt (2016) utilise le terme large de marqueur

discursif là où nous en avons utilisé deux – recteur faible et marqueur discursif. Delahaie (2015) différencie entre verbe parenthétique et marqueur discursif dans le cas de *dis/dites*, *disons*. Dans le processus de grammaticalisation, dont la deuxième étape est l'évolution vers l'incise, accompagnée de l'élargissement des contextes d'emploi et du glissement sémantique vers la valeur d'atténuation, il n'y aurait pas, pour *disons*, à proprement parler, d'évolution vers le fonctionnement de marqueur discursif, ce qui arrive bien avec *dis* (*dis donc*). Ainsi, *disons* présente, selon l'auteure citée, deux types d'emplois : comme verbe parenthétique (dans une acception quelque peu accommodée de la notion de verbe parenthétique, car *disons* ne présente pas toutes les propriétés associées aux verbes parenthétiques), avec une valeur d'atténuation, et comme marqueur de glose. Ce dernier ne saurait être associé, selon la même auteure, avec l'emploi comme marqueur discursif, mais avec l'emploi adverbial.

Nous remarquons dans notre corpus l'existence d'une gamme très large de supports syntaxiques auxquels sont incidents les marqueurs en *dire*, ce qui témoigne de l'élargissement de la portée syntaxique et partant de la décatégorisation, l'un des résultats du mécanisme de grammaticalisation (voir en introduction de la section 3).

Les exemples ci-dessous illustrent l'emploi des expressions en *dire* comme marqueurs discursifs, avec comme support la phrase, en position initiale (18, 19, 20) ou finale (21) :

- (18) “Beh”, y dit, “moi, *j’vas dire*, ain affaire pareil m’arrivé” (coll. Lois Samson, bob. 2, enreg. 32, p. 58)
- (19) A quatre heure du matin y s’a endormi pis quand qu’y s’a réveillé la deuxième pomme était partie. Ca fait que ti-Jean lui y’ était a manière de drolle. *Disons y’* avait la manière d’un homme e’tardé, queque chose (coll. Claude Savoie, bob. 1, no. 3, p. 1, 1974)
- (20) [...] i’ ont dit qu’i’ a rien qu’a ‘te faite sans qu’ça ‘té faite par la main de Dieu, mais i’ dit pour une pierre si polie, i’ dit j’ai jamais vu encore dans l’monde, une montagne, *on dirait* ça ‘té faite par la main de l’homme, ça ‘té poli par la main d’l’homme... (coll. Carmen LeBreton, bob. 9, face A, no. 50, p. 3, 1971)
- (21) Je vais vous conter une petite histoire, là. Une fois, i avait une paroisse, *on va dire*... (coll. Berthe Ferron, bob. 1, no. 4, 1980)

Contrairement à Delahaie (2015) citée ci-dessus, nous utiliserons la désignation de marqueur discursif pour *disons* là où elle aurait utilisé celle de verbe parenthétique. Dans (22), *disons* intervient dans la gestion du récit, pour marquer une rupture temporelle, comme dans (1). Dans la même idée de gestion du récit, *là* y vient opérer des découpages, assumant le rôle de marqueur discursif (voir Dostie 2007 : 52) :

- (22) Pis y faisait attention aux trois enfeins. Là, là, y a ammené cé enfeins là che zeux. Là *disons*, ça passe vite. Y a enwaillé cé enfeins là a l'école, se faire instruire (coll. Claude Savoie, bob. 5, no. 8, p. 4, 1974)

L'autonomie syntaxique de l'expression par rapport à la phrase dans laquelle elle est insérée est très bien illustrée dans l'exemple (23) ci-dessous : *je vas dire* vient se placer dans la phrase complexe, après la structure de dislocation *moi même*, suivie du ponctuant *là* :

- (23) J.B. – Quand est-ce que vous avez commencé en a conter vous-même ?
L.R. – Moi-même là, *je vas dire* après que je n'avais appris, après ça j'allais chez les voisins des fois c'était rien que le monde de la maison [...] (coll. Jean Beaulieu, bob. 36, no. 620-640, p. 9, 1979)

Les expressions analysées peuvent avoir aussi pour portées différents types de syntagmes, étant placées avant, après ou à l'intérieur des syntagmes auxquels elles sont incidentes :

- un syntagme nominal prépositionnel :

- (24) B'en ses deux garçons, le roi des pauv'es p'is le roi blanc, eux-aut'es s' désennuyaient b'en, b'en du désennui *on va dire* avec les princesses [...] (coll. Carmen LeBreton. Bob. 9, face A, no. 50, p. 1, 1971)
- (25) Toujours ça en jette en bas pour, *on va dire* la grosseur du bateau, dix botte (coll. Lauraine Léger, bob. 34, no. 1356, p. 2, 1978)
- (26) Pis a leu-z-a dit, a l'a monté sus le trône là sus l'estrade *on va dire*, a ieu a dit [...] (coll. Marcel-Alyre Pelletier, bob. 1, enreg. 2, p. 11, 1987)

- un syntagme nominal (dans les opérations de reformulation ou d'étoffement) :

- (27) I avait... avait soif. "Ooh ! mon Djeu, si c'était pas pour te draguer, j'irais ben boire une gorgée de bière. Le rhum *je pourrais dire*" (coll. Labelle-Richard, bob. 2, enreg. 15, p. 2, 1992)
- (28) Ca fait qu'ï' part, il part pis i' s'en va su' une dune... qu'était naturellement... sur une dune, fallait qu'ï' traverse la mer... hein, une couple de milles, *disons* (coll. Père Anselme Chiasson, 30, 603, p. 1, 1960)
- (29) I' dit. "Ca va être la princesse, *je veux dire* ma sarvante qui va rester icitte, la ménagère [...]" (coll. Raymond Marcoux, bob. 1, no. 3, p. 6, 1971)

- (30) Tchin, bétot i'avait une p'tit bâtisse, une p'tite shack là *on va dire*, une p'tite bâtisse à côté du ch'min [...] (coll. Carmen LeBreton, bob. 7, face B, no. 44, p. 2, 1971)
- (31) Puis i ont fait un accident ; un tourbillon qu'avait venu, une tempête *qu'on dirait* pis la femme et l'enfant ont péri (coll. Labelle-Richard, bob. 1, enreg. 1, p. 1, 1992)

- un syntagme nominal comprenant un adjectif numéral :

- (32) Il y avait des... des bonnes filles, là. U va voir. Première... premier roi qui passe, toujours, il passe tout droit. Il regardait pour une... les filles. Il en voyait pas de son goût sur la rue ou ben donc dans les châssis [...]. Toujours euh, continuait. Il a fait cinq... cinq royaumes, *je dirais*, là ([...] L.L. parle en même temps !!!) cinq royaumes (coll. Linda Lang, bob. 3a-b-4a, enreg. no. 22, p. 2, 1979)
- (33) Il y avait peut-être ben à peu près comme euh *on dirait* euh un cent pieds, entre les deux montagnes (coll. Nicole Dubé, bob. 80b-81, enreg. no. 2656, p. 4, 1980)

- un syntagme nominal complément d'objet ou locatif :

- (34) Ca fait qu'i' s'en va dans la tonne de m'nasse p'is i' s'cache là dans la tonne de m'nasse pour espérer *on va dire* le jour (coll. Carmen LeBreton, bob. 3, face A, no. 18, p. 2, 1971)
- (35) Toujours i a pensé c'est aussi ben que je change, *on va dire*, de pays, de place (coll. Lauraine Léger, bob. 34, no. 1358, p. 1, 1978)
- (36) Il arête icite, c'était un stable, ils aviont, *on va dire* un hôtel puis il y avait un stable, les chevaux puis tout ça (coll. Raymonde Roussel, bob. 1a, enreg. 2, p. 4, 1977)

- un syntagme nominal complément du présentatif : *on va dire* et, dans une moindre mesure, *qu'on va dire* (une seule occurrence) présentent la particularité d'introduire un syntagme nominal complément du présentatif. Dans (37) le complément du présentatif *une chaire* est triplement marqué par *on va dire*, mais aussi par *manière* et *comme*, deux marqueurs qui viennent indiquer la singularité et partant l'inadéquation de l'association de la forme au référent.

- (37) Y-avit manière, *on va dire*, coumme une chaire ou d'quoi d'même, c'était y-avait du butin dessus [...] (coll. Aucoin-Doucet, bob. 5, enreg. 43, p. 4, 1971)
- (38) *Pack* encore le bagage, marche encore toute la journée, jusqu'à six du soir, à six heures, ils s'installent encore, c'était une tente *on va dire*, parce qu'[i] s'attendait d'faire plus loin (coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b, enreg. 58, p. 9, 1979)

- un syntagme adjectival :

- (39) Un vrai conteux d'histoire *je dirais...* (coll. Jean Beaulieu, bob. 33, no. 483, 1978)
- (40) C'était un homme plutôt... plutôt normal, mais il était... Il était un peu... un peu sauvage *comme on dirait*, tu sais (coll. Gordon Boulay, bob. 71 b, enreg. 3849, p. 1, 1980)
- (41) C'est une vache *qu'on pourrait dire* un peu magique (coll. Jean Beaulieu, bob. 26, no. 244, p. 1, 1977)

- un syntagme infinitival :

- (42) Une fois dans une place, i y avait un vieux, une vieille. I étiont pas mal vieux pis i étiont pus capables, *on va dire*, de travailler beaucoup tous les deux (coll. Marielle Boudreau, bob. 32, enreg. 319, p. 1, 1979)
- (43) Quand qu'i arrive au bord là, *on va dire* pour y aller prendre la mer là, y en avait un qu' était là pis i avait une flèche (coll. Lauraine Léger, bob. 34, no. 1356, p. 3, 1978)

Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition des expressions en *dire* dans notre corpus selon les emplois identifiés et, pour l'emploi comme marqueur discursif, en fonction des supports syntaxiques. Il fournit aussi le nombre d'occurrences pour chaque type d'emploi.

Expression en <i>dire</i>	VP	RF	MD									
			P	SN (prép)	SN (étouff., reform.)	SN (num.)	SN CO/LOC	SN CP	SA	SInf	Sub	Total
<i>J'vas dire</i>	7	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	10 (+2)
<i>Je vas dire</i>	11	4	6	-	-	-	-	-	-	-	-	21
<i>Je vais dire</i>	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
												35
<i>Je pourrais dire</i>	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	2
<i>Je dirais</i>	5	4	-	-	-	1	-	-	1	-	-	11
<i>J' dirais</i>	3	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	4
												15
<i>Disons</i>	-	3	5	1	-	1	-	-	-	-	-	10
<i>Je veux dire</i>	4	1	7	-	7	-	-	-	-	-	-	19
<i>J'veux dire</i>	3	-	6	-	5	-	-	-	-	-	-	14
												33
<i>On va dire</i>	28	30	53	34	20	2	13/2	20	4	6	8	222 (+3)
												225
<i>Qu'on va dire</i>	-	-	3	-	1	1	-	1	-	-	-	6
<i>Comme on va dire</i>	5	-	4	1	8	-	-	-	3	-	-	21

<i>On dirait</i>	3	18	9	-	1	-	-	-	3	-	-	34
<i>Comme on dirait</i>	-	-	-	1	2	1	2	-	7	-	1	14 (+1) 15
<i>Qu'on dirait</i>	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	3
<i>Comme qu'on dirait</i>	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
<i>On peut dire</i>	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
<i>On pourrait dire</i>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<i>Comme on pourrait dire</i>	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
<i>Qu'on pourrait dire</i>	-	-	-	-	2	-	-	-	1	-	-	3

VP = verbe plein ; RF = recteur faible ; MD = marqueur discursif ; P = phrase ; SN (prép) = syntagme nominal prépositionnel ; SN (étouff., reform.) = syntagme nominal (étouffement, reformulation) ; SN (num.) = syntagme nominal avec numéral ; SN CO/LOC = syntagme nominal complément d'objet/locatif ; SN CP = syntagme nominal complément du présentatif ; SA = syntagme adjectival ; SInf = syntagme infinitival ; Sub = subordonnée

Tableau 1 : Répartition des emplois des expressions en *dire*

Les catégories représentées par une ou deux occurrences ne figurent pas dans le tableau : participe passé (*j'vas dire* dans (44), *on va dire*) ; semi-auxiliaire (*j'vas dire*, avec le semi-auxiliaire *pouvoir* dans (45)) ; *on va dire* avec le semi-auxiliaire *aller*) ; syntagme nominal attribut du sujet (*comme on dirait*) ; syntagme nominal sujet (*on va dire* dans (46)) ; syntagme adverbial (*on va dire*).

- (44) I est rendu dans forêt, i avait, *j'vas dire* semé, fait des récoltes, on va dire que son affaire allait bien (coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b enreg. 58, p.1, 1979)
- (45) Ça fait que, c'est pour ça qu'[i] osait moins sortir, pouvait *j'vas dire*, parce que i en a beaucoup qui s'plaignaient (coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b enreg. 58, p. 4, 1979)
- (46) Ça fait que ça marche. I s'bâtit, continue à bûcher, pis, le monde du village, *on va dire*, à qui i avait promis le bois, qui avait pris des contrats avec, faisaient des ch'mins, sortaient son bois, i allait au bord cri sa paye à deux milles du bord, pis i faisait monter c'qui avait besoin (coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b, enreg. 58, p. 10, 1979)

4. Valeurs pragmatiques des expressions en *dire* dans notre corpus

Deux valeurs essentielles des marqueurs soumis à l'analyse peuvent être identifiées : la valeur de glose proprement dite (ou de reformulation, qui implique un rapport de type explicatif entre deux séquences, selon Steuckardt 2005) et la valeur de modalisation. Les données sur lesquelles nous nous appuyons sont suffisamment

éclairantes pour nous permettre de distinguer entre les deux valeurs. Il s'agit, en fait, dans la différenciation que nous opérons entre les deux valeurs, plutôt d'un effet de saillance, l'une étant plus saillante que l'autre dans telle ou telle situation. Certains marqueurs sont clairement identifiés comme des marqueurs de glose (voir, par exemple, *disons* chez Saunier 2012) ou de reformulation (le même *disons*, chez Delahaie 2015). Par ailleurs, selon d'autres auteurs, toutes les valeurs des marqueurs peuvent être rapportées à la modalisation, qui serait la valeur centrale. Troisièmement, on pourra identifier dans notre corpus un fonctionnement particulier des marqueurs, dans la construction du discours, l'organisation et la gestion de l'information dans le récit.

4.1. Reformulation

Comme nous le faisons remarquer dans la section 1, le type d'énonciation que nous analysons met en scène un dire qui est par excellence sujet aux corrections, explicitations, ajustements, adaptations, en un mot, aux reformulations. Ce dire ne semble jamais définitif. Se représentant en train de reformuler son propos, l'énonciateur avance à tâtons et prend son auditeur comme témoin. Lansari (2010b) qualifie d'emploi dénommatif le fonctionnement de l'expression *on va dire* dans les contextes de reformulation et, plus largement, là où il s'agit de marquer les phénomènes qui interviennent dans la « construction de la référence », processus dynamique, consubstantiel à la construction du discours (voir aussi 4.3 dans notre approche).

Comme il ressort de notre corpus, l'opération de reformulation agit notamment au niveau des phrases et des syntagmes nominaux, mais aussi à celui du syntagme infinitival. Dans (47) la reformulation consiste en une définition (une phrase) par rapport à un syntagme nominal (« tout un p'tit cérémonial ») :

- (47) Quand ils se préparaient pour raconter là, y avait tout un p'tit cérémonial, hein *je veux dire*, i' se dérhumait, pi là i' se trouvait une chaise pi là... avant qu'il commence à conter (coll. Jeanne Nowlan, bob. 1, no. 11, 1975)

La définition peut être explicitée sous la forme d'une phrase attributive comme dans (48) (voir ci-dessous les remarques sur le transcodage interlinguistique) :

- (48) [...] une farce ça c'est une joke *qu'on va dire* (coll. Jean Beaulieu, bob. 36, no. 642-653, p. 1, 1979)

Dans (49) *on va dire* introduit une explication qui vient rétablir après coup l'ordre des faits dans l'histoire :

- (49) Quand, après que Ti-Jean a décollé sur un bord avec la bête, eux autres, ils ont toute ramassé les six langues, i avait six têtes, *on va dire* ils avaient coupé les six langues, i ont mis ça dans leurs poches, pis ils ont rejoint la princesse en courant [...] (coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b, enreg. 58, p. 24, 1979)

Le même *on va dire* intervient dans (50) entre deux syntagmes infinitivaux dans une définition plus large, en introduisant des dénominations supplémentaires de l'action désignée dans un premier temps par « brasser dans un auge à beurre » :

- (50) A tous les coups de hâche qu'il donnait, c'était une nicoinne – comme on appellerait une nicoinne, là, pour brasser dans un auge à beurre, *on va dire*, pour taper le beurre, pour durcir le beurre, une nicoinne quoi ce qu'on l'appelait anciennement (coll. Denise Pelletier, bob. 26, no. 259, p. 2, 1976)

Des exemples déjà cités dans 3.3 illustrent abondamment la reformulation avec ses différentes dimensions : correction (28 : *la princesse vs la servante*), identification d'une dénomination plus juste (26 : *le trône vs l'estrade* ; 51 (ci-dessous) : *à la tombée du jour vs au crépuscule*), transcodage interlinguistique (30 : *une p'tit bâtisse vs une p'tite shack*).

- (51) [...] surprennent le jour à la tombée du jour, au crépuscule *qu'on pourrait dire* (coll. Jean Beaulieu, bob. 26, enreg. no. 243, p. 1, 1977)

Dans (30), *on va dire* s'associe avec *là*, qui fonctionne dans ce cas comme punctuant (dans la terminologie de Vincent 1993) ou comme particule (dans la terminologie d'Arrighi 2002), venant découper et renforcer la séquence ainsi clôturée.

L'exemple (52) fournit une autre situation d'association de deux termes provenant de deux langues différentes (français et anglais)¹³, dans le processus de construction du discours (voir l'hésitation « dés dés donuts »). Le double marquage par *on va dire* et par *comme on va dire* joue sur l'ouverture de la situation (qui implique le locuteur et son auditeur) vers le plan plus général de la communauté, en indiquant la possibilité d'attribuer la dénomination à un *on* plus général que celui qui associe locuteur et auditeur.

- (52) [...] i' avait un grand chaudron d'huile la d'ssus pis i'a fait bouillir ça ben chaud pareil comme quand qu'on fait cuire dés dés donuts,

¹³ Pour une approche des stratégies discursives du phénomène de transcodage interlinguistique dans le même contexte acadien, mais dans un corpus de nature différente (émissions de radio communautaire), voir Petras (2014).

on va dire dès beignes comme *on va dire* fait que c'tait toute e, ben chaud (coll. Denise Pelletier, bob. 31, no. 269, p. 6, 1976)

4.2. Modalisation

La modalisation est la valeur centrale des verbes parenthétiques du type *croire*, *penser* (voir section 2). Il en est de même des expressions en *dire* qui font l'objet de notre travail. La présence du verbe *dire* en fait des marqueurs liés à la modalisation autonymique (voir section 1), plus particulièrement des modalisateurs autonymiques méta-énonciatifs, dans la terminologie d'Authier-Revuz (1995) reprise par Lansari (2010a), par Labeau (2012), par Steuckardt (2016), ainsi que par Abouda et Skrovec (2016). Selon Steuckardt (2016 : 298), le marqueur *on va dire* indique « une prise en charge incomplète de la formulation par le locuteur » ou « un déficit de prise en charge » (voir déjà section 1). Lansari (2010a : 119) qualifie *on va dire* de « marqueur modal de mise à distance du dire ». Selon Abouda et Skrovec (2016 : 138), le même marqueur vient « modaliser le dire en train de se faire ». Labeau (2012 : 580) invoque un « effet modalisant dans lequel l'énonciateur se distancie de son énoncé que ce soit épistémiquement ou dénominationnellement ».

L'hésitation quant à la prise en charge par le locuteur est liée à une série de contextes particuliers. Il s'agit en premier lieu des syntagmes comprenant un numéral dans lesquels il est question de l'approximation quantitative (voir Steuckardt 2014, Abouda et Skrovec 2016 pour *on va dire*). Les exemples (32) et (33) dans 3.4 illustrent cet emploi. Dans (33), comme dans (53), (54) et (55) ci-dessous, d'autres éléments à côté de *on dirait*, *on va dire*, *qu'on va dire*, *j'vas dire* viennent marquer la valeur d'approximation : *à peu près*, *comme*, *peut-être*, énumération de numéraux.

- (53) I met sa p'tite boîte à terre, pis i'avait une roche qui avait à peu près comme six pieds en rond, de diamètre *on va dire* (coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b, enreg. 58, p. 13, 1979)
- (54) On va dire que c'était dans le plus vieux ça venait chez-nous le père de famille avec sa femme puis on sortait trois, quatre couples, quatre, cinq couples *qu'on va dire* qui venait là (coll. Jean Beaulieu, bob. 35, no. 563-584, p. 2, 1979)
- (55) Après qu'i a été dans l'bois, ben i s'est fait habitant i avait tous ses légumes voulus, pis sa viande, la volaille, i sortait *j'vas dire* peut-être une fois par année, deux fois, pis ça marchait (coll. Huguette Bourgeois, bob. 4a-4b enreg. 58, p.1, 1979)

Deuxièmement, la valeur de modalisateur des expressions en *dire* est associée à des qualifications qui peuvent paraître trop

favorables, voire trop subjectives, touchant à ce qui est hors du commun. Steuckardt (2014) parle dans ce cas d'euphémisme dans son analyse de *on va dire*. Le marqueur indiquera ainsi « une prise en charge différée ». Nous retrouvons ce type d'emploi dans (39) (*je dirais* se rapporte à *vrai* dans *un vrai conteux d'histoires*), dans (40) (*comme on dirait* porte sur *un peu sauvage*) et (41) (*qu'on pourrait dire* modalise la qualification *un peu magique*). Dans (40) et (41) l'atténuation de l'affirmation est marquée aussi par *un peu*.

4.3. La construction du discours

Les marqueurs peuvent intervenir dans la gestion de l'énonciation au moment de la rupture discursive et de la recherche lexicale, pour introduire la formulation adéquate, comme dans (56) et (57) (voir Steuckardt 2014 concernant *on va dire*) :

- (56) C'était un roi qui était, oh ! il était vieux, vieux, vieux. Il était comme retiré. Ça faisait longtemps, son royaume là, il s'en occupait pas. Il restait...Il restait dans...*disons*, il avait quitté la ville, là, pis il y avait quelqu'un qui avait pris l'administration du...du...de la monarchie, là (coll. Catherine Jolicoeur, bob. 219, enreg. no. 9222, p. 1, 1976)
- (57) Il y avait une vieille qui s'en venait dans ... il y avait une *trail* qui traversait dans... dans ... *on va dire* dans... dans... d'une province à l'autre (coll. Gordon Boulay, bob. 57a-b-58a. enreg. 3195, p. 3, 1980)

Dans les termes de Franckel (2015 : 97), avec des expressions comme *je dirais*, *disons*, *on va dire*, à côté d'autres, dans ces contextes de recherche lexicale, dans le choix des mots, « [*d*]ire donne à voir la recherche de *mots pour dire* de façon adéquate le *à dire* qui se cherche ».

Dans (58), *on va dire* se combine avec *là* pour bien ponctuer la phrase, après la subordonnée, pour créer un effet d'attente, ce qui semble caractériser l'art de conter :

- (58) Q[u]anqu'i arrive à sa connaissance *on va dire* l[à], l'était pris dans l'merisier, l'autre [et lui] 'tait après préparer sa chedronnée d'soupe pour e, poue e Brasse Montagne pis Jean d'là Meule (coll. Denise Pelletier, bob. 31-32, no. 270, p. 7, 1976)

Font partie de la même stratégie les emplois avec un complément d'objet (voir 34, 35, 36) ou avec le complément du présentatif (37, 38). Une interprétation éminemment modalisatrice est aussi possible, dans le sens du marquage d'une inadéquation entre le nom et le référent, se rapportant donc au choix de dénomination, notamment dans (37), où l'on relève aussi les marqueurs *manière* et *comme*. Steuckardt (2014)

rapporte cette situation à l'approximation. Dans la perspective de Franckel (2015) sur les emplois du verbe *dire*, qui rendent compte de la manière dont le rapport entre le visible et l'invisible est traduit par une forme verbale, l'utilisation des expressions *on dirait*, *on aurait dit* dans le processus de nomination permet de marquer qu'il existe un écart entre forme et représentation, dans le sens où dans ce passage entre l'invisible et le visible ce qui doit être rendu visible ne l'est qu'incomplètement.

Dans (59) *je vas dire* vient introduire ce qui constituerait une première formulation, un premier choix de dénomination, qui sera ensuite remise en question. Par contre, dans (60), après l'introduction sans marquage du personnage (« elle a dit à Jack »), on revient là-dessus pour faire comme si l'on introduisait véritablement le personnage dans le discours (« on va dire Jack »).

- (59) Le soir – *je vas dire* le roi ; c'était pas un roi, c'était un professeur, c'était un grand homme – va mener Richard là pis Richard rentre (coll. Catherine Jolicoeur, bob. 287, enreg. 11864, p. 3, 1977)
- (60) Son père s'a couché, elle s'en va à la grange. Elle dit à Jack, elle dit – *on va dire* Jack – elle dit [...] (coll. Robert Richard, bob. 67b, enreg.no. 1084, p. 2, 1992)

Dans (61), le fonctionnement de *comme* est différent par rapport à (37). Il s'agit de l'introduction d'une exemplification :

- (61) Bien là il en contait des petites courtes, comme je vous ai conté *on va dire* comme l'horloge canadienne de quoi de même ou bien donc ceux qui avaient mangé le canard, puis l'anguille, tu sais des histoires de même (coll. Jean Beaulieu, bob. 36, no. 642-653, p. 5, 1979)

Il est aussi question d'exemplification dans (62) avec *disons* :

- (62) On en avait là qui v'naient nous épeurer les soirs par toutes sortes d'histoires. Ah... y'en avait *disons* à Memramcook, y'en avait un peu parce que, ah... Memramcook c't'un mot indien (coll. Gilles Boudreau, bob. 1, enreg. 1, p. 1, 1989)

Dans la même idée de création d'un effet d'attente déjà mentionné, dans (63) *on va dire* introduit un complément du nom, qui vient étoffer le syntagme nominal en apportant une précision :

- (63) I' avait dés carreaux, *on va dire* de tois pouces carrés qui pou'ait ouair el giant au travers dés carreaux d'la cage (coll. Denise Pelletier, bob. 30, no. 268, p. 22, 1976)

5. Pour conclure

Comme il ressort de l'approche proposée, les marqueurs en *dire* présents dans le corpus de contes acadiens de tradition orale caractérisent un type particulier de discours : des précautions que le narrateur-énonciateur prend pour atténuer son propos, pour fournir le mot/la formulation juste, jusqu'aux différents effets d'attente, d'anticipation, une énonciation particulière se dessine, qui est le propre de l'art de conter.

Pour ce qui est du choix d'un marqueur plutôt que d'un autre, comme nous le faisons remarquer dans 3.1, *on va dire* est le marqueur le plus fréquent. C'est la nature particulière de ce marqueur qui rend compte de son taux d'utilisation élevé dans notre corpus. Ainsi, si selon Steuckardt (2014), *on va dire*, comme *disons*, « marque la mise en scène d'un déficit de prise en charge », ce « déficit de prise en charge » a pourtant un but consensuel (voir aussi Lansari 2010b). Toujours selon Steuckardt (2014), *je vais dire* « porte sur un énoncé dissensuel ». Du fait de la nature de la forme verbale, *on va dire*, comme *je vais dire*, « ne pose pas explicitement la réalisation de l'acte déclaratif », qui n'est donc pas encore réalisé (Steuckardt 2016 : 299). On annonce qu'on prend son temps, ce qui rend possible la création de certains effets propres à la mise en scène, à la représentation. Pour ce qui est de la forme pronominale, *on* marque lui aussi l'hésitation de la prise en charge ou carrément une prise en charge minimale et même le désengagement énonciatif, selon Lansari (2010a : 126 ; 2010b). *On* vient partager la responsabilité de la prise en charge entre un *je* énonciateur et son interlocuteur, qui devient de ce fait co-énonciateur. On comprend ainsi mieux la visée particulière de l'emploi fréquent du marqueur *on va dire* dans notre corpus : c'est à la recherche du consensus, de la connivence avec un interlocuteur (présent ou absent) que se lance l'énonciateur dans le conte à travers un *dire* qui est mis en scène.

Par ailleurs, la présence de *on va dire* dans les contes acadiens de la seconde moitié du XX^e siècle (notamment des années 1970) fournit des données importantes concernant les conditions d'émergence de ce marqueur. Il semble apparaître à la même époque en français de France et dans les variétés de français du Canada, du moins c'est ce qui montrent les corpus oraux dont on dispose. Il reste à déterminer quelles sont les causes de ces développements (parallèles).

Si l'on revenait à la question de la relation entre types de marqueurs et types de textes et de l'usage privilégié de certains marqueurs, on pourrait envisager d'autres approches qui affinaient les conclusions : qu'en est-il, par exemple, du marqueur *je va(i)s dire* ? Résulte-t-il vraiment du marqueur *on va dire*, comme le suggère Steuckardt (2014) ? Si c'était le cas, sa présence réduite dans notre corpus, par rapport à *on va dire*, correspondrait-elle plutôt à un usage

encore émergent ? Pourrait-on prévoir un renversement des tendances, qui verrait *je vais dire* l'emporter sur *on va dire* ? L'examen d'autres corpus de contes, plus récents, permettrait de répondre à ces questions.

Références bibliographiques

- Abouda, L., Skrovec, M. (2016), « Du mouvement au figement : pragmaticalisation de la forme *on va dire*. Étude micro-diachronique sur un corpus oral », *Language Design*, Special Issue, p. 121-145.
- Andersen, H. L. (2007), « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française*, 154, p. 13-28.
- Apothéoz, D. (2003), « La rection dite “faible” : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum*, XXV/3, p. 241-262.
- Arrighi, L. (2002), « L'usage de la particule *là* dans le discours en français acadien », *Études canadiennes*, 53, p. 17-31.
- Authier-Revuz, J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, p. 98-111.
- Authier-Revuz, J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Larousse, Paris.
- Authier-Revuz, J. (2002), « Le fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères », *Actes du Colloque « Le Fait autonymique – ou de mention – dans les langues et les discours »*, SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle, 5-7 octobre 2000 (en ligne : <http://syled.univ-paris3.fr/colloques/autonymie-2000/theme1/authierrel.pdf>).
- Authier-Revuz, J. (2004), « La Représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in Lopez Muñoz, J. M. et al. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris, p. 35-53.
- Benveniste, E. (1966), « De la subjectivité dans le langage », in *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Gallimard, Paris, p. 258-266.
- Blanche-Benveniste, C., Willems, D. (2016), « Les recteurs faibles », *Encyclopédie Grammaticale du Français* (en ligne : <http://encyclogram.fr>).
- Blanchet, Ph. (2012), *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Presses Universitaires de Rennes.
- Butler, G. R. (1992), “Indexicality, Authority, and Communication in Traditional Narrative Discourse”, *The Journal of American Folklore*, 105/415, p. 34-56.
- Delahaie, J. (2015), « *Dis, dis donc, disons* : du verbe au(x) marqueurs(s) discursif(s) », *Langue française*, 186 (*Dire et ses marqueurs*), p. 31-48.
- Dostie, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, De Boeck & Duculot, Bruxelles.
- Dostie, G. (2007), « La réduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De *là à là là* », *Langue française*, 154, p. 45-60.
- Franckel, J.-J. (2015), « *Dire* », *Langue française*, 186 (*Dire et ses marqueurs*), p. 87-102.
- Gachet, F. (2009), « Les verbes parenthétiques : un statut syntaxique atypique ? », *Linx*, 61, p. 13-29.
- Gómez-Jordana Ferary, S., Anscombe, J.-Cl. (2015), « Introduction : *Dire et ses marqueurs* », *Langue française*, 186 (*Dire et ses marqueurs*), p. 5-12.
- Labeau, E. (2012), « Une façon d'indiquer la “non-coïncidence entre les mots et les choses”, *on va dire...* », *Congrès Mondial de Linguistique Française*,

- SHS Web of Conferences 1, EDP Sciences, p. 573-582 (DOI: 10.1051/shsconf/20120100307).
- Labrie, V. (1982), *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- Lansari, L. (2010a), « *On va dire* : vers un emploi modalisant d'*aller* + infinitif », *Cahiers Chronos*, 21, p. 119-139.
- Lansari, L. (2010b), « "On va dire" : modalisation du dire et dénomination », in Frath, P., Lansari, L., Pauchard J. (éds), *Res Per Nomen II – Langue, référence et anthropologie*, Presses Universitaires de Reims, p. 277-295.
- Petras, C. (2014), « Lorsque la reformulation joue sur deux langues : l'exemple du discours d'une radio communautaire de la Nouvelle-Écosse », in Arrighi L., LeBlanc, M. (éds), *La francophonie en Acadie. Dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Sudbury, Prise de parole, p. 135-161.
- Rouanne, L., Anscombe, J.-Cl. (éds) (2016), *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Peter Lang, Bern.
- Saunier, E. (2012), « "Disons" : un impératif de "dire" ? », *L'Information grammaticale*, 132, p. 25-34.
- Steuckardt, A. (2005), « Les marqueurs formés sur *dire* », in Steuckardt, A., Niklas-Salminen, A. (dirs), *Les marqueurs de glose*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 51-65 (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01276905/document>, consulté le 15 juillet 2019).
- Steuckardt, A. (2014), « Polyphonie et médiativité dans un marqueur émergent : *on va dire* », in Anscombe, J.-Cl. et al. (éds), *Médiativité, polyphonie et modalité en français*, Presses Universitaires de la Sorbonne Nouvelle, Paris, p. 67-84 (<https://books.openedition.org/psn/2870>, consulté le 19 juillet 2019).
- Steuckardt, A. (2016), « À la recherche du consensus : *on va dire, on va dire ça, on va dire ça comme ça* », in Rouanne, L., Anscombe, J.-Cl. (éds), *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Peter Lang, Bern, p. 293-314.
- Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/>. (TLFi)
- Tognini-Bonelli, E. (2001), *Corpus Linguistics at Work*, John Benjamins, Amsterdam.
- Traugott, E. C. (2004), « Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », in Fernandez-Vest, M. M. J., Carter-Thomas, S. (éds), *Structure Informationnelle et Particules Enonciatives. Essai de typologie*, L'Harmattan, Paris, p. 295-333.
- Urmson, James (1952), "Parenthetical verbs", *Mind*, 61/244, p. 480-496.
- Vincent, D. (1993), *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Nuit blanche éditeur, Québec.
- Vincent, D., Martel, G. (2001), « Particules métadiscursives et autres modes langagières : des cas de changement linguistique », *TRANEL*, 34-35, p. 141-152.
- Willems, D. (1998), « Données et théories en linguistique : réflexions sur une relation tumultueuse et changeante », in Bilger, M. et al. (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste* (Orbis / Supplementa. Monographies publiées par le Centre International de Dialectologie Générale, Louvain, tome 10), Peeters, Leuven, Paris, p. 79-87.